



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le vendredi 20 avril 2018

Les Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire s'engagent pour affirmer leur volonté commune de travailler ensemble à développer le spectacle vivant à l'échelle du territoire des trois régions.

Cette année 2018, fortes des différentes politiques développées sur leur territoire, les trois Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire ont souhaité échanger et définir des objectifs communs articulés autour de la production, la diffusion et la mise en réseau d'équipes artistiques et d'opérateurs de diffusion. Une volonté concrétisée par la signature officielle par Jean-Michel Le Boulanger, Vice-président de la Région Bretagne à la culture et la démocratie régionale, Emmanuelle Dormoy, Vice-présidente de la Région Normandie à la culture, Myriam Garreau, Conseillère régionale de la Région Pays de la Loire en charge du spectacle vivant, ce vendredi 20 avril lors du festival Mythos de Rennes, d'une charte de coopération interrégionale pour le spectacle vivant avec pour objectifs principaux :

- **Conforter les lieux de programmation** dans l'accompagnement de compagnies des trois régions et dans leur travail en réseau.
- **Renforcer les lieux intermédiaires** dans leur rôle essentiel pour la diffusion des spectacles en leur permettant de programmer et d'accueillir des compagnies d'autres régions.
- **Favoriser l'interconnaissance des responsables de programmation** entre eux, des responsables de programmation et des artistes, et des artistes entre eux.

Cette coopération se traduit d'ores et déjà par deux outils d'aide à la diffusion interrégionale :

- **le dispositif Avis de tournées** (pilote par l'Établissement public de coopération culturelle Spectacle vivant en Bretagne) qui vise à augmenter la diffusion de projets portés par des équipes artistiques professionnelles relevant des arts de la scène, de la piste et de la rue, implantées en Normandie, Bretagne et Pays de la Loire ; prolonger la durée d'exploitation de leur(s) spectacle(s) et augmenter leur visibilité, régionale et nationale ; et favoriser le rapprochement et la mise en réseau des structures de programmation de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire et les aider dans leur prise de risque artistique lors de l'accueil en diffusion de ces équipes.
- **l'opération Avis de grand frais** (co-pilotée par les Régions Normandie, Pays de la Loire, l'ODIA Normandie, Spectacle vivant en Bretagne, la Ville de Caen et le département du Calvados). Pendant 3 jours, des équipes artistiques, parrainées par des lieux de diffusion des 3 régions, présentent leur spectacle à Caen pour créer de nouvelles opportunités de diffusion hors de leur territoire d'implantation, en présentant leur travail à des responsables de programmation de plusieurs régions, et pour faciliter le travail en réseau entre les structures de diffusion des différents territoires impliqués.

Les trois Régions souhaitent également renforcer leur soutien à la production et donner aux projets une envergure interrégionale dès leur construction, permettant ainsi d'amplifier leur visibilité et leur diffusion. Un nouveau dispositif se met en place pour soutenir la production mutualisée interrégionale et favoriser la circulation des équipes artistiques et les coopérations entre les lieux des trois régions. Ainsi, un théâtre ou un centre culturel pourra dorénavant demander, à sa région d'attache, une subvention pour accueillir en résidence et coproduire une compagnie, qu'elle soit originaire de Normandie, de Bretagne ou des Pays de la Loire. Il ne s'agit pas d'un fonds commun, mais plutôt de l'organisation d'une libre circulation des lieux et des compagnies de spectacle vivant à l'échelle des trois régions.

Les Régions Pays de la Loire, Bretagne et Normandie prolongent également leur partenariat initié l'an dernier à l'occasion du festival d'Avignon avec un espace commun dédié aux professionnels à l'étage du Grenier à sel. L'ancien hôtel des ventes classé Monument Historique, situé à proximité du Palais des Papes, est mis à disposition par les Pays de la Loire le temps du Festival depuis 20 ans. Cet espace est l'occasion de proposer un lieu de rendez-vous et de rencontres pour les artistes et les programmateurs des trois régions.

Cette charte de coopération culturelle interrégionale – spectacle vivant constitue un véritable engagement de chacune des trois régions pour affirmer leur volonté commune de travailler ensemble à développer le spectacle vivant à l'échelle de ce territoire élargi. Elle a vocation à être régulièrement actualisée et complétée afin d'adapter au mieux l'action régionale au plus près des besoins des acteurs du secteur.

Contacts presse

Bretagne : Odile Bruley – Rose-Marie Louis – presse@bretagen.bzh – 02 99 27 13 54

Pays de la Loire : Nadia Hamnache – nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -06 77 66 11 16

Normandie : Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@normandie.fr - tel : 02 31 06 98 85